

**ASSEMBLEE GENERALE DU 4 DECEMBRE 2023
PROPOSITION DE DELIBERATION 18-2023
TICKETS RESTAURANT
AU PROFIT DU PERSONNEL DE L'ETABLISSEMENT**

La Chambre d'Agriculture de Haute-Corse réunie en **session budgétaire mixte présentiel-distanciel** à Vescovato ce 4 décembre 2023, sous la présidence de M. Joseph Colombani.

Ont participé au vote :

La Chambre d'Agriculture de Haute-Corse

DELIBERANT conformément aux dispositions législatives et réglementaires, conformément aux articles D511-54- D511-54-1, D511-55, D511-56 du code rural et de la pêche maritime.

CONSTATANT que les conditions de quorum sont réunies,

CONSIDERANT l'avis de la commission paritaire sur ce sujet

CONSIDERANT les règles nationales d'accès au marché des tickets restaurant

DECIDE de faire bénéficier ses agents de titres restaurant pour **l'année 2024** selon les modalités suivantes :

- bénéficiaires : l'ensemble des agents de la chambre d'agriculture de Haute-Corse
- valeur : huit euros
- participation la chambre agriculture de Haute-Corse : 60 % soit 4,80 euros par titre
- participation du salarié : 40 % soit 3,20 euros par titre
- mode d'attribution : un titre par jour de présence au siège ou bureaux décentralisés de la Chambre d'agriculture de Haute-Corse avec principe du non-cumul des avantages pour un même repas.

La délibération 18-2023 est adoptée à

Le Président

Joseph COLOMBANI

Siège Social

Route du stade
Lieu-dit PETRAOLO
20215 VESCOVATO
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 49

Corte

7 Rue Colonel Feracci
20250 CORTE
Tel : 04 95 35 15 89
Fax : 04 95 36 35 93

Monticello

Mairie de Monticello
20220 MONTICELLO
Tel : 04 95 60 10 89

Ghisonaccia

Maison des Services publics
20240 GHISONACCIA
Tel : 04 95 56 02 95
Fax : 04 95 56 29 46